

# Cercle d'escrime La Prime – La Dague

Chers membres, chers parents,

Nous espérons que vous vous portez tous bien et que vous avez passé de très bonnes vacances. Après une année animée de succès et de persévérance, nous revenons vers vous afin de préparer la saison prochaine.

En termes pratiques, la saison prochaine commencera le premier samedi de septembre (**7/09/2024**) de 10h30 à 12h30 au Complexe Sportif de Rixensart.

Cette année encore, nous serons particulièrement attentifs au suivi des documents d'inscriptions nécessaires pour l'obtention d'une licence et d'une assurance à la pratique de l'escrime. C'est pourquoi nous vous encourageons dès à présent à télécharger le document d'inscription ci-joint. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter en salle les anciens membres qui ne seraient pas en ordre lors dès leur premier jour de présence en salle.

La cotisation annuelle est à verser sur le compte de « La Prime-La Dague », au numéro de compte : **BE18 0682 1333 5965**. Pour les réinscriptions, nous vous demandons d'être en règle de cotisation pour le 15 septembre au plus tard.

Concernant les **nouveaux membres**, nous prévoyons 2 périodes d'essai (septembre et janvier) afin d'avoir un aperçu avant de vous lancer. Nous vous demandons lors de votre premier jour de remplir un document d'inscription sur place pour que nous puissions vous contacter en cas de besoin. Si au terme de la période d'essai, votre enfant souhaite poursuivre le reste de l'année, nous vous demandons vous mettre en ordre le plus tôt possible :

- Période de septembre : cotisation à rendre le 15 octobre au plus tard
- Période de janvier : cotisation à rendre le 15 février au plus tard

Si vous y avez un compte, nous vous proposons de nous rejoindre sur la page Facebook du club : La Prime La Dague.



Nous vous souhaitons le meilleur et espérons vous revoir en forme et motivés pour refaire parler le fer.

Sportivement

Le Comité de La Prime – La Dague



## Horaires

En ce qui concerne les horaires des entraînements :

Moment	Lieu	Public
Mardi de 19h00 à 21h00	Complexe Sportif de Rixensart	Tireurs confirmés
Mercredi de 16h00 à 18h00	Centre Sportif du Blocry, Louvain-la-Neuve	Jeunes et débutants fleuret
Vendredi de 19h00 à 21h00	Complexe Sportif de Rixensart	Jeunes et tireurs confirmés
Samedi de 10h30 à 12h30	Complexe Sportif de Rixensart	Tous âges et toutes armes Principalement les débutants

## Cotisations

Le montant de la cotisation est fixé à **300 €** pour la saison complète. Ce montant comprend l'affiliation à la FFCEB (incluant une assurance) et la participation aux frais de fonctionnement du Cercle.

Le montant de la cotisation est fixé à **200 €** pour la saison complète pour toutes personnes suivant un cursus en **étude supérieur** (sous présentation d'une preuve d'inscription).

Pour les membres d'une même famille (habitant sous le même toit ; enfants, frères et soeurs, parents), le système de cotisations dégressives reste d'application (et les cotisations inchangées) :

- 2e membre : 215 EUR
- 3e membre : 175 EUR
- 4e membre (et suivants) : 135 EUR

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler qu'un tireur n'est en règle d'affiliation que lorsqu'il a **remis sa demande de licence et payé sa cotisation**.

La cotisation doit être versée au plus tard pour le **15 septembre** sur le compte du club : **BE18 0682 1333 5965** « La Prime / La Dague » avec comme communication le(s) nom(s) du (ou des) tireur(s).

Tout tireur non en règle se verra refuser la participation effective aux entraînements jusqu'à la régularisation de sa situation. Il y va de l'intérêt de tous, tireur non en règle inclus. La Fédération (FFCEB) a encore rappelé cette règle lors d'une récente Assemblée Générale.

## **Coordonnées utiles**

E-mail du Cercle : [laprimeladague@gmail.com](mailto:laprimeladague@gmail.com)

URL (adresse du site du Cercle) : <http://www.laprimeladague.be/>



Facebook :



Instagram : -> laprimeladague